

**RAPPORT DE GESTION  
PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2011  
TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2010**

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des sources de financement d'Orbit Garant Drilling Inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés d'Orbit Garant Drilling Inc. au 30 septembre 2010 et les notes y afférentes qui sont incluses dans son rapport, et qui sont préparés conformément aux Principes Comptables Généralement Reconnus (« PCGR ») du Canada. Tous les chiffres annuels dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire, et se réfèrent à l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2010.

Les états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés ont été préparés conformément aux conventions comptables retenues pour la préparation des états financiers consolidés vérifiés de l'exercice financier terminé le 30 juin 2010 de la Société. Les états financiers intérimaires consolidés sont à tous points de vue conformes aux exigences des principes comptables généralement reconnus au Canada relativement aux états financiers annuels, exception faite de certaines informations présentées dans les notes. Sauf indication contraire, tous les montants mentionnés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit d'Orbit Garant Drilling Inc., soit d'Orbit Garant Drilling Inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 10 novembre 2010. Sauf indication contraire, l'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à faire des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés sur lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture économique canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients, et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier entièrement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser les énoncés prospectifs, même si des événements futurs ou tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les

lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon importante les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont expliqués dans le présent rapport de gestion.

## **FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2011**

- Lors de ce trimestre, les produits se sont établis à 27,4 millions de dollars par rapport à 24,4 millions de dollars au même trimestre de l'exercice 2010, soit une hausse de 12,2%.
- Les mètres forés se sont chiffrés à 320 959 au premier trimestre, une hausse de 15,0% par rapport aux 278 974 mètres du premier trimestre de l'exercice 2010.
- Le parc des appareils de forage s'est élargi à 159 foreuses, dont 4 nouvelles au premier trimestre.
- Le fonds de roulement a augmenté pour atteindre 39,1 millions de dollars au cours du premier trimestre de l'exercice 2011, par rapport à 35,9 millions de dollars au 30 septembre 2009.
- Les dépenses en immobilisations de 2,6 millions de dollars pour soutenir l'activité croissante.
- La trésorerie nette était de 3,0 millions de dollars \*.

*\*La trésorerie nette correspond à l'encaisse moins la dette à long terme.*

## **APERÇU DE LA SOCIÉTÉ**

Orbit Garant fournit des services de forage souterrain et en surface au secteur minier, au Canada et à l'étranger. Depuis son siège social, situé à Val-d'Or, au Québec, la Société gère un parc grandissant d'appareils de forage, qui compte actuellement 159 appareils. La Société a des infrastructures peu coûteuses et elle est intégrée verticalement à sa filiale Soudure Royale, un fabricant d'appareils de forage pour la Société et pour des tiers, ce qui procure un net avantage concurrentiel en matière de prestation de services de forage. La Société concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou dont la portée, la complexité et la nature technique ne permettent pas, selon la direction, qu'ils soient effectués par de petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de trois secteurs d'exploitation : le forage au Canada (y compris le forage en surface et le forage souterrain), le forage à l'étranger et la fabrication au Canada (Soudure Royale).

Les services de forage spécialisés, qui génèrent une marge brute supérieure à celle des services de forage traditionnels, représentent environ 61 % des produits totaux de la Société.

Les services de forage en surface et souterrains que fournit la Société représentent respectivement environ 63 % et 37 % des produits de la Société.

Environ 71 % des produits de la Société sont générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 29 % sont attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités.

Orbit Garant exerce ses activités dans des pays stables, environ 90 % de ses produits étant générés au Canada. La Société exerce aussi ses activités aux États-Unis, au Mexique, au Suriname et en Guyana.

Environ 66 % des clients de la Société sont de grandes et de moyennes sociétés minières avec lesquelles la Société a conclu des contrats d'une durée de un à trois ans.

## **STRATÉGIE D'ENTREPRISE**

La Société entend devenir l'une des plus grandes sociétés de forage au Canada et fournir des services de forage souterrain et en surface à toutes les étapes du processus d'exploration minière, de mise en valeur et de production en appliquant la stratégie d'entreprise suivante :

- Servir principalement de grandes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables.
- Fournir des services de forage traditionnels et spécialisés.
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel répondant aux besoins des clients.
- Maintenir nos engagements en matière de recherche et développement et des nouvelles technologies dans le domaine du forage.
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et de s'assurer de disposer d'employés qualifiés.
- Maintenir des normes de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement.
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients.
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels.

## **APERÇU DU SECTEUR**

La reprise économique a été apparente sur les marchés des produits de base tout au long de la seconde moitié de 2010 augmentant l'attrait du risque et fournissant une amélioration sur la santé économique globale. Malgré une certaine incertitude face à cette reprise économique et l'état du marché financier, le marché des produits de base ont maintenu leur tendance à la hausse tout au long de 2010.

### **Or**

Étant une valeur refuge contre l'incertitude, l'or est influencé par un certain nombre d'importants facteurs macroéconomiques qui renforcent la demande d'investissement dans cette matière : la crainte d'une récession à double creux, le risque de défaut de paiement de la dette souveraine et l'importance de la stimulation monétaire qu'il reste à exercer. Si la préoccupation concernant la politique monétaire américaine et l'assouplissement quantitatif persiste, l'or continuera d'attirer les investisseurs et les prix demeureront robustes.

À court terme, la demande des investisseurs sera le facteur déterminant sur le prix de l'or. Si les marchés devaient demeurer en croissance, ils demeurent toutefois fragiles. Les dépenses gouvernementales stimulant les économies nationales ont créé des dettes sans précédent, créant ainsi des situations fiscales de plus en plus difficiles, ce qui est bon pour le prix de l'or.

Les données fondamentales à long terme pour l'or demeurent aussi positives. À ce jour, les dépôts sont minimes et les difficultés d'approvisionnement sont positives pour l'or.

## **Métaux de base**

Les métaux de base ont aussi connu une croissance dans la seconde moitié de 2010, attribuable à l'amélioration graduelle des marchés fondamentaux, et ce, mondialement.

Depuis le début de 2010, les prix des métaux de base ont connu un rebond. Les changements au niveau de la prise de risque ainsi que les fluctuations du dollar américain ont été des facteurs clés pour le prix des métaux de base et favorisent ainsi l'intérêt des investisseurs. Le cuivre, souvent utilisée comme indicateur pour le groupe des métaux de base, a très bien performé cette année. Les demandes provenant de la Chine ainsi que la loi de l'offre et de la demande sont d'autres facteurs influençant le prix des métaux de base. Même si les demandes provenant de la Chine et d'autres pays en voie de développement ont continué de s'améliorer, la production minière fut limitée cette année et les réserves des métaux de base devraient diminuer vers la fin de 2010 tout en demeurant limitée pendant 2011.

## **Participants au marché**

Les prix des métaux sont le moteur principal des dépenses d'exploration et, comme la plupart des prix n'ont cessé de s'améliorer depuis le creux atteint au début de 2009, l'activité d'exploration a également repris. Les petites et moyennes sociétés minières ont considérablement augmenté leurs budgets d'exploration en 2010, ce qui a entraîné une nette augmentation des montants qu'elles affectent à l'exploration à l'échelle mondiale pendant l'année.

Alors que les dépenses des grandes sociétés minières continuaient d'augmenter tout au long de l'année, les petites et moyennes sociétés ont immobilisé beaucoup de capitaux pour l'exploration, également répartis entre les segments de l'or et des métaux de base. Selon un rapport du PWC Junior Mine publié en octobre 2010, les résultats financiers des plus petites compagnies minières inscrites au TSX Venture Exchange ont augmenté de 49 % pour la période se terminant au 30 juin 2010, comparé à la même période de l'année précédente.

L'augmentation du goût pour les risques d'investissement et le renforcement des prix de base ont contribué à l'amélioration des conditions du marché dans le secteur minier. Compte tenu de la vigueur des financements par actions pour les petites et moyennes sociétés d'exploitation des métaux de base, celles-ci ont pu démarrer des programmes de forage qui avaient été arrêtés pendant la récession entraînant ainsi une hausse significative des dépenses en 2009, une très bonne nouvelle pour l'industrie du forage.

Orbit Garant a constaté plusieurs signes démontrant que la situation de l'industrie du forage s'améliore. La disponibilité des foreuses et de la main d'œuvre sont deux indicateurs clés et Orbit a observé une augmentation importante de la demande pour des foreuses et des foreurs qualifiés. La capacité d'Orbit à fabriquer des foreuses dans de courts délais pour répondre aux besoins précis des clients est profitable pour l'entreprise. La direction de la Société s'attend à ce que la disponibilité des foreuses à l'échelle de l'industrie continue de diminuer jusqu'en 2011. Globalement, alors que la disponibilité des foreuses et des foreurs continue de diminuer, Orbit Garant demeure très bien positionnée alors que l'industrie continue de se redresser en 2011.

## **Perspectives**

À l'avenir, même s'il demeure une certaine incertitude à court terme, les perspectives à moyen et long-terme sont positives pour l'industrie. Les prix du secteur des métaux de base continuent d'être influencés par les demandes des États-Unis et les pays en voie de développement. La Chine consomme plus de 30 % des métaux de base, comparativement à 5% dans les années 1980 et les demandes provenant de l'Asie et des économies BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) vont continuer à soutenir les prix des métaux de base.

Dû à la force des marchés monétaires et industriels au cours des récents mois, le marché semble se tourner vers l'or comme une devise alternative non dépréciée en plus de l'acheter comme valeur refuge. Une multitude de facteurs influencent le prix de l'or, mais l'élément prédominant continue d'être l'incertitude face à la reprise et le montant de stimuli gouvernemental injecté dans les économies globales. La reprise économique aux États-Unis et en Europe, bien que s'améliorant, continue d'être fragile et pourrait requérir un renfort additionnel, certains développements pourraient inciter les investisseurs à se tourner vers les valeurs refuges. Malgré le fait que plusieurs s'attendent à ce que les prix des métaux pourraient connaître une consolidation globale à court terme, les influences long-terme pour le prix de l'or et les métaux de base demeurent positives et il en est ainsi pour l'industrie minière et du forage.

Orbit Garant continue d'être très bien positionné pour profiter de la reprise économique. Ses résultats stables, malgré la tournure économique à la baisse de la première moitié de l'année 2009, et l'emphase sur l'amélioration de la productivité ont placé la Compagnie dans une position idéale pour un marché à la hausse. L'entreprise accorde une importance primordiale à la relation avec ses clients et la marge brute élevée du forage spécialisé, son engagement à la formation et à la santé et sécurité et son modèle d'affaires intégré sont tous des avantages compétitifs qui lui permettent de continuer sa croissance à court terme et d'accroître sa présence géographique. L'importance qu'accorde Orbit à ses stratégies d'affaires et à la recherche et au développement de ses équipements de forage assurera à la compagnie d'offrir des coûts inférieurs et un service qui permettra d'assurer à ses clients d'excellents résultats et une croissance soutenue pour ses actionnaires.

## RÉSULTATS GLOBAUX

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2010

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 septembre * (en millions de dollars)	Exercice 2011 Trimestre 1	Exercice 2010 Trimestre 1	2011 par rapport à 2010 Variation (\$)	Variation (%)
<b>Produits * (en dollars)</b>	27,4	24,4	3,0	12,2
<b>Marge brute * (en dollars)</b>	7,1	8,0	(0,9)	(10,9)
<b>Marge brute (en pourcentage)</b>	26,1	32,8		
<b>BAIIA* (en dollars) <sup>(1)</sup></b>	5,3	6,2	(0,9)	(15,4)
<b>Mètres forés</b>	320 959	278 974	41 985	15,0
<b>Bénéfice net* (en dollars)</b>	2,2	2,5	(0,3)	(10,2)
<b>Bénéfice net par action ordinaire</b>				
- De base (en dollars)	0,07	0,08		
- Après dilution (en dollars)	0,07	0,08		

(1) BAIIA = bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. (Se reporter à la rubrique « Information supplémentaire »)

La Société a continué d'augmenter sa part de marché en haussant le nombre de mètres forés, le portant à 320 959, et en ajoutant 4 nouveaux appareils de forage au cours du trimestre.

En dépit des pressions sur le marché qui ont une incidence sur les produits par mètre, la Société a obtenu une marge brute de 26,1 %.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2010, Orbit Garant a généré un bénéfice net de 2,2 millions de dollars par rapport à 2,5 millions de dollars au même trimestre de l'exercice 2010, ce qui représente une baisse de 0,3 million de dollars ou 10,2 %, résultat d'un environnement concurrentiel compétitif.

## COMPARAISON DES TRIMESTRES TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2010 ET LE 30 SEPTEMBRE 2009

PRODUITS TIRÉS DES CONTRATS  Information sectorielle *(en millions)	Trimestre terminé le 30 septembre 2010			Trimestre terminé le 30 septembre 2009		
	Produits (\$)	Bénéfice brut (\$)	Marge bén. brute (en pourcentage)	Produits (\$)	Bénéfice brut (\$)	Marge bén. brute (en pourcentage)
Forage au Canada*	24,7	5,6	22,9	22,7	7,3	32,2
Forage à l'étranger *	2,5	1,4	55,2	1,7	0,7	40,1
Fabrication au Canada*	0,2	0,1	65,6	----	----	----
	27,4	7,1	26,1	24,4	8,0	32,8

Les produits réalisés par la Société au titre des contrats obtenus au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2010 se sont établis à 27,4 millions de dollars par rapport à 24,4 millions de dollars au même trimestre de l'exercice 2010, ce qui représente une hausse de 3,0 million de dollars ou 12,2 %. Les produits moyens par mètre se chiffraient à 84,81 \$ au premier trimestre de l'exercice 2011 par rapport à 87,41 \$ pour la même période de l'exercice 2010, la baisse étant attribuable à la concurrence des prix. La baisse des produits par mètre foré a été compensée par le total des produits générés par la hausse des mètres forés.

Les produits tirés du forage en surface au Canada ont reculé à 14,6 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2011 par rapport à 11,8 millions de dollars au même trimestre de l'exercice 2010, ce qui représente une baisse de 2,8 millions de dollars ou 23,5 %.

Les produits provenant des contrats de forage souterrain ont diminué à 10,2 millions de dollars au premier trimestre de 2011 par rapport à 10,8 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2010, soit une baisse de 6,0 %.

Les produits issus des contrats de forage à l'étranger ont augmenté de 2,5 millions de dollars au premier trimestre de 2011 par rapport à 1,7 million de dollars au même trimestre de l'exercice 2010. La hausse de 0,8 million de dollars peut être attribuable aux nouveaux contrats débutés à la fin de l'exercice terminé en 2010.

La division de fabrication a généré 0,2 million de revenus pour le premier trimestre 2011 comparativement à un revenu négligeable pour le premier trimestre de 2010. Durant le premier trimestre de 2011, la Société a vendu une nouvelle foreuse à un tiers. La division de la fabrication continue de se concentrer sur le matériel et des fournitures pour la Société.

### MARGE BRUTE

La marge bénéficiaire brute globale du premier trimestre de l'exercice 2011 a été de 7,1 millions de dollars par rapport à 8,0 millions de dollars pour le même trimestre de l'exercice 2010, soit une baisse de 0,9 million de dollars ou 10,9 %. La marge brute du premier trimestre de l'exercice 2011 s'est élevée à 26,1 % par rapport à 32,8 % pour la même période de l'exercice 2010, résultat de l'environnement compétitif sur les prix et des coûts non-récurrents relatifs à un contrat spécifique.

### FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Les frais généraux et administratifs ont été au montant de 2,0 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2011 et par rapport à 1,8 million à la même période de l'exercice 2010. Les frais généraux et administratifs

ont représenté 7,1 % du chiffre d'affaires au premier trimestre de l'exercice 2011 par rapport à 7,3 % du chiffre d'affaires au premier trimestre de l'exercice 2010.

## **AMORTISSEMENT**

L'amortissement des immobilisations corporelles a été de 1,6 million de dollars pour le premier trimestre de 2011, comparativement à 1,3 million de dollars pour la période correspondante de 2010, dû à l'acquisition d'appareils de forage et d'équipements.

Au premier trimestre de 2011, l'amortissement des actifs incorporels a diminué pour atteindre 0,4 million de dollars, comparativement à 1,1 million de dollars au premier trimestre de 2010, ceci dû au fait que certains actifs incorporels sont complètement amortis.

## **IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

Les impôts sur les bénéfices se sont élevés à 1,0 million de dollars au premier trimestre de l'exercice 2011 comparativement à 1,2 million au premier trimestre de 2010.

## **BÉNÉFICE NET**

Le bénéfice net pour le premier trimestre de l'exercice 2011 a été de 2,2 millions de dollars, soit 0,07 \$ par action ordinaire (un résultat dilué par action ordinaire de 0,07 \$), comparativement à 2,5 millions de dollars, soit 0,08 \$ par action ordinaire (un résultat dilué par action ordinaire de 0,08 \$), au premier trimestre de 2010, représentant une baisse de 12,5 %.

## **BAIIA (se reporter à la rubrique Informations supplémentaires)**

Le BAIIA du premier trimestre de l'exercice 2011 a diminué à 5,3 millions de dollars comparé à 6,2 millions de dollars représentant une baisse de 0,9 million de dollars ou 15,4 %, résultat d'une baisse de la marge brute due à la pression des marchés. Le BAIIA du premier trimestre 2011 représente 19,2 % des revenus comparé à 25,5 % de la même période que l'exercice précédent.

## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions)	Exercice 2011	Exercice 2010				Exercice 2009			
	Sept 30	Juin 30	Mar. 31	Déc. 31	Sept. 30	Juin 30	Mar. 31	Déc. 31	
Produits tirés des contrats * (\$)	27.4	33.1	28.8	23.7	24.4	28.3	27.7	26.1	
Marge brute * (\$)	7.1	9.1	8.9	7.6	8.0	10.7	9.2	8.6	
Marge brute %	26.1	27.6	31.0	32.0	32.8	37.9	33.2	33.1	
Bénéfice net * (\$)	2.2	4.0	3.7	2.4	2.5	3.6	3.2	3.2	
BAIIA (1) * (\$)	5.3	7.8	7.9	6.0	6.2	7.8	7.3	6.9	
Bénéfice net par									
action ordinaire (\$)	- De base	0.07	0.12	0.11	0.07	0.08	0.11	0.10	
	- Dilué	0.07	0.12	0.11	0.07	0.08	0.10	0.10	

(1) BAIIA = Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (se reporter à la rubrique Information supplémentaire)

Les produits par mètre foré ont diminué en raison d'une plus forte concurrence en matière de prix. Malgré les difficultés du marché, Orbit Garant a augmenté le nombre de mètres forés pendant la période, ce qui a compensé la diminution des prix et permis de maintenir les produits, tout en réduisant l'impact sur la marge brute.

## LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

### ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation se sont chiffrés à 4,2 millions de dollars pendant le premier trimestre de l'exercice 2011 par rapport à 4,6 millions de dollars pour le trimestre de l'exercice 2010. Durant le premier trimestre, la Société a subi une perte sur cession d'immobilisations corporelles de 0,1 million de dollars. Ce montant représente une perte sur la cession d'un équipement.

### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont été de 2,6 millions de dollars pour le premier trimestre 2011 comparativement à 1,7 millions de dollars pour le premier trimestre 2010 pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement indiquent une affectation de fonds furent négligeables pour le premier trimestre 2011. Durant le premier trimestre de l'année fiscale 2010, les flux de trésorerie provenant des activités de financement affichaient une utilisation de 7,2 million de dollars pour le remboursement d'un prêt de 7,4 millions de dollars.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et de dépenses en immobilisations corporelles, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses en immobilisations corporelles de la Société servent à acquérir des appareils de forage et du matériel de terrain.



## SOURCES DE FINANCEMENT

Les principales sources de liquidité de la Société sont les activités d'exploitation, des emprunts contractés en vertu d'une deuxième convention de modification entre la Société et la Banque Nationale du Canada en date du 9 décembre 2009 (la « convention de crédit ») et les activités de financement par actions.

Pour l'entretien de ses appareils de forage et le financement de la fabrication ou de l'achat de nouveaux appareils en vue d'élargir sa capacité ou pour d'autres besoins de fonds de roulement, la Société a traditionnellement utilisé les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation. En vertu de la convention de crédit, la Société dispose actuellement d'une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 364 jours d'un montant maximal de 7 millions de dollars aux fins de la gestion de ses besoins en fonds de roulement pour toute l'année.

Aux termes de cette convention de crédit, la Société a également la capacité de contracter un emprunt à long terme renouvelable et dégressif d'un montant maximal de 13 571 426 \$ pour une période de quatre ans et d'obtenir une facilité renouvelable et dégressive maximale de 3,3 millions de dollars visant des dépenses en immobilisation pour une période de quatre ans. Ces deux facilités de crédit viendront à échéance au plus tard en juin 2012.

La convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions telles que les suivantes : fusions, liquidations, dissolutions et aliénations d'entreprise, endettement supplémentaire, imposition d'une charge grevant les actifs, attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société, recours aux placements dans des instruments dérivés, versement de dividendes ou autres distributions à des entités apparentées, dépenses en immobilisations et vente de certains actifs.

## TITRES EN CIRCULATION AU 10 NOVEMBRE 2010

<b>Nombre d'actions</b>	32 871 427
<b>Nombre d'options</b>	1 973 000
<b>Entièrement dilués</b>	34 844 427

## ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 8 novembre 2010, la société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de 1085820 Ontario inc. (faisant affaires sous le nom de Advantage Control Technologies) pour une contrepartie totale de 6 085 000 \$. Ce qui inclut un montant en espèces de 2 935 000 \$, l'équivalent de 750 000 \$ en actions ordinaires de la Société, à un prix d'émission de 5,65 \$ par action et d'un montant additionnel payable en espèces d'un maximum de 2 400 000 \$ sujet à l'atteinte de performances financières au cours des 3 prochaines années. Le prix d'achat est sujet à certains ajustements relativement au niveau de fonds de roulement et de dettes à la date de clôture. De plus, la société a acquis certains équipements relatifs à cette entreprise pour un montant en espèces de 375 000 \$. Advantage Control Technologies, située à Sudbury en Ontario, est spécialisée dans le développement de nouvelles technologies dans le domaine du forage.

## MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

### ***Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle***

En janvier 2009, l'ICCA a publié les nouveaux chapitres suivants du Manuel : le Chapitre 1582, Regroupements d'entreprises, le Chapitre 1601, États financiers consolidés et le Chapitre 1602, Participations ne donnant pas le contrôle, lesquels remplacent le Chapitre 1581, Regroupements d'entreprises et le Chapitre 1600, États financiers consolidés. Ces nouveaux chapitres s'appliqueront aux états financiers relatifs aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'adoption anticipée est permise dans la mesure où les trois nouveaux chapitres sont adoptés simultanément. Ensemble, les nouveaux chapitres établissent des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises, la préparation des états financiers consolidés et la comptabilisation, dans les états financiers consolidés, de la participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale par suite d'un regroupement d'entreprises. La Société ne prévoit pas que l'adoption de ces nouveaux chapitres aura un impact important sur ses états financiers consolidés.

### ***Normes internationales d'information financière***

Le Conseil des normes comptables du Canada (« CNC ») passera des PCGR du Canada applicables aux entreprises ayant une obligation de rendre des comptes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») sur une période de transition qui prendra fin le 1<sup>er</sup> janvier 2011 avec l'adoption des IFRS. En octobre 2009, le CNC a confirmé que les IFRS seront exigés en 2011 pour les entreprises à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes. La date de transition concerne les états financiers annuels et intermédiaires relatifs aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. La Société adoptera ces nouvelles normes selon l'échéancier fixé pour ces nouvelles règles.

Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable aux PCGR du Canada, mais il existe des différences considérables dans la constatation, la mesure et les informations à fournir. La Société prévoit que la transition vers les IFRS aura une incidence sur l'information financière, les processus opérationnels et les systèmes d'information.

La Société a mis en place un plan de conversion visant à appliquer les IFRS à compter de juin 2011.

Ce plan de conversion comprend les processus suivants :

1. Phase I – Analyse préliminaire
2. Phase II – Mise en place d'un plan de conversion
3. Phase III - Conversion cryptée des calculs d'impact

#### **1. Phase I – Analyse préliminaire**

##### **– Travail à faire**

- Établissement de l'incidence des choix et obligations liés à l'IFRS 1, *Première adoption*, y compris ceux liés aux exemptions et exceptions à l'égard de l'application rétroactive des IFRS au 1<sup>er</sup> juillet 2010, mais également la quantification des incidences des changements initiaux aux termes de IFRS 1 à propos des informations à fournir et des états financiers pour 2010;
- Identification, pendant la phase préliminaire, des principales différences prévues entre les PCGR du Canada actuels et les IFRS à propos des règles comptables à adopter par la Société à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011;
- Évaluation de l'incidence des changements du cadre de référence comptable concernant :
  - les technologies de l'information et les systèmes d'information;
  - le contrôle interne à l'égard de l'information financière;

- le contrôle et les procédures de communication de l'information avec des tiers;
  - l'expertise requise à propos des informations financières;
  - les activités commerciales, ainsi que les éléments sur lesquels les mesures de conformité aux PCGR pourraient avoir une incidence, comme les clauses en petits caractères, les besoins de trésorerie et les mécanismes de compensation.
- **État d'avancement**
- La Société a souligné, sur une base qualitative, les principales différences entre la comptabilité en fonction des PCGR du Canada comme elle les applique actuellement et les IFRS qu'elle appliquera à l'avenir;
  - La Société a commencé à quantifier les différences soulevées et les choix effectués pendant l'exercice se terminant le 30 juin 2011;
  - Pour des raisons organisationnelles, la Société a choisi d'évaluer l'incidence des contrôles et activités commerciales pendant la phase II.

## 2. Phase II – Mise en place d'un plan de conversion (en cours depuis février 2010)

Cette phase, entamée il y a plusieurs mois, consiste principalement en ce qui suit :

- **Travail à faire**
- Conception du contenu et des séances de formation à l'égard des IFRS applicables à la Société pour son personnel chargé de la rédaction des états financiers, en fonction des constatations de la Société à la phase I;
  - Documentation sur la position technique préparée par notre équipe chargée de la production des états financiers, et validation par la direction de la Société des différentes positions comptables que la Société adoptera, dans IFRS 1 ainsi que dans les autres IFRS applicables à la Société, dans le but de quantifier dans une étape ultérieure (la « phase III ») l'incidence de l'application de ces normes;
  - Évaluation de l'incidence de la modification du cadre de référence comptable à propos :
    - des technologies de l'information et des systèmes d'information;
    - du contrôle interne à l'égard de l'information financière;
    - des contrôles et des procédures de communication de l'information avec des tiers;
    - de l'expertise requise à propos des informations financières;
    - des activités commerciales, ainsi que les éléments sur lesquels les mesures de conformité aux PCGR pourraient avoir une incidence, comme les clauses en petits caractères, les besoins de trésorerie et les mécanismes de compensation.
- **État d'avancement**
- **Expertise en informations financières**  
Des séances de formation sur les IFRS, axées sur les différences théoriques entre les PCGR du Canada et les IFRS, ont été offertes à tout le personnel chargé de la production des états financiers futurs de la Société conformément aux IFRS, ainsi qu'à certains membres du comité de vérification.
  - **Normes comptables**  
La Société est actuellement en train de documenter les différentes positions techniques applicables selon les IFRS, comparativement aux PCGR. La direction s'était fixé comme objectif que la documentation sur les éléments clés soit prête au 30 juin 2010 pour pouvoir commencer à préparer :
    - le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> juillet 2010;
    - les informations financières pour 2010 selon les IFRS (y compris les notes afférentes aux états financiers) pour soumettre les informations comparatives trimestrielles et annuelles pour la période 2010-2011.
    - En raison de problèmes d'organisation et afin de finaliser une analyse plus approfondie des différences comptables potentielles entre les PCGR du Canada et les IFRS, la période d'analyse

des IFRS clés qui influent sur les états financiers de la Société a été prolongée jusqu'à la fin du deuxième trimestre de son exercice se terminant le 30 juin 2011.

- **Technologies de l'information et systèmes de données**  
À ce jour, la Société n'a pas besoin de modifier ses systèmes actuels, puisqu'ils permettent de produire des informations financières conformes aux IFRS jusqu'au 30 septembre 2011, le premier trimestre pour lequel la Société produira des états financiers intermédiaires selon le nouveau cadre comptable. Si la Société venait à changer son opinion sur ce point, ces renseignements seraient inclus dans le premier rapport de gestion pour la période pendant laquelle la nécessité de cette modification se présentera.
- **Clauses restrictives financières et normes de rémunération**  
La Société évalue actuellement les incidences du passage aux IFRS sur ces différents éléments et donnera des renseignements supplémentaires aux lecteurs de ses états financiers lorsque ces incidences seront connues.
- **Contrôle interne à l'égard de l'information financière et contrôles et procédures de communication de l'information**  
La Société, tout en documentant ses différentes positions comptables, évalue la nécessité de modifier ses processus de contrôle interne et de communication de l'information financière. Si on découvre qu'une modification est nécessaire, ces processus devront être modifiés pour appliquer correctement les IFRS et pour assurer l'efficacité des contrôles actuels.

IFRS 1 est une norme d'information financière qui stipule les exigences pour une entité qui prépare pour la première fois des états financiers conformes aux IFRS, et elle s'applique au moment de la transition. Afin de faciliter le passage aux IFRS, la norme IFRS 1 prévoit de nouvelles exemptions facultatives à la règle générale de l'application rétrospective des IFRS.

Bien que la Société n'ait pas pris de décisions définitives, elle pense actuellement opter pour les exemptions suivantes à l'application rétrospective :

- Regroupements d'entreprises - La norme applicable (IFRS 3, Regroupements d'entreprises) selon les IFRS peut être appliquée de façon rétrospective ou prospective par rapport à la transition. La Société a choisi de ne pas retraiter les acquisitions antérieures à la date de transition aux IFRS, le 1<sup>er</sup> juillet 2010.
- Devises - La Société prévoit, au moment de la transition, remettre à zéro les écarts de conversion cumulés (en diminution des résultats non distribués) plutôt que de calculer l'écart de conversion rétroactivement dans le cadre des IFRS.
- Paiement fondé sur des actions - Selon IFRS 1, un premier adoptant est encouragé, mais non obligé, à appliquer la norme IFRS 2, Paiement fondé sur des actions, à l'égard des instruments de capitaux propres qui ont été attribués au plus tard le 7 novembre 2002. Un premier adoptant est également encouragé, sans y être tenu, à appliquer la norme IFRS 2 aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et acquis avant la date de passage aux IFRS, à savoir le 1<sup>er</sup> juillet 2010. La Société a décidé de recourir à cette exemption et ne retraitera donc pas ces attributions. Pour les instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002, et non acquis au 1<sup>er</sup> juillet 2010, la Société sera tenue d'appliquer de façon rétrospective la norme IFRS 2 à ces attributions.

L'incidence quantifiée de ces choix n'a pas encore été déterminée par la Société, mais elle ne devrait pas être significative pour les états financiers.

La Société continuera de surveiller les changements apportés aux IFRS pendant le processus de mise en place et d'évaluer leur incidence sur la Société et ses informations financières.

## **ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES**

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige de la direction qu'elle formule des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les produits et les charges présentés pour la période considérée. Les éléments importants exigeant la formulation d'estimations par la direction ont trait notamment à la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels aux fins d'amortissement, à la perte de valeur de l'écart d'acquisition, à l'évaluation des stocks, à l'évaluation des impôts futurs, aux hypothèses utilisées pour calculer la rémunération à base d'actions, à la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, et aux montants comptabilisés au titre des charges à payer. Les résultats réels pourraient différer considérablement de ces estimations et de ces hypothèses.

## **FACTEURS DE RISQUE**

Essentiellement, les risques auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur industriel n'ont pas changé, et ils sont expliqués dans la notice annuelle et le rapport annuel du 21 septembre 2010 de la Société. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls aléas que la Société peut avoir à affronter. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société, ou qui lui semblent, pour l'heure, sans importance, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement affectés.

### **Risque lié à la structure et aux actions ordinaires**

#### ***Risques liés au marché des actions***

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente section et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement d'exploitation des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

#### ***Influence des actionnaires existants***

Au 10 novembre 2010, M. Pierre Alexandre, Vice-président du conseil d'administration de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 32 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la faculté d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette faculté d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

#### ***Vente d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société***

M. Pierre Alexandre détient ou contrôle, directement ou indirectement, environ 32 % des actions ordinaires en circulation de la Société. Même si certains des actionnaires d'Orbit Garant sont assujettis à certaines dispositions de « moratoire » pendant une période limitée, si l'un ou plusieurs de ces actionnaires vendaient un grand nombre

d'actions ordinaires sur le marché public, le cours de celles-ci pourrait fléchir. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

### ***Dilution***

Orbit Garant peut recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de la levée d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

### ***Paiements de dividendes***

Orbit Garant ne prévoit pas payer des dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit impose des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

## **PERSPECTIVES**

Bien qu'en raison du récent ralentissement économique l'industrie ait connu un déclin marqué de la demande pour les services de forage, particulièrement dans le segment des petites entreprises d'exploration, la Société constate une amélioration à mesure que l'économie se redresse. Réagissant aux signes de reprise, le prix des métaux de base a amorcé un rebond et les dépenses en exploration ont commencé à augmenter.

La Société continue de se concentrer sur les sociétés minières intermédiaires et d'envergure, qui lui procurent des produits plus stables, et demeure aussi à l'affût des occasions d'affaires avec les petites entreprises.

La direction d'Orbit Garant prévoit une augmentation de la demande de services de forage si le prix de l'or reste stable et si les prix des métaux de base poursuivent leur hausse.

La Société reste soucieuse d'accroître sa productivité et son efficacité en fournissant une formation additionnelle à son personnel et en peaufinant sans cesse son processus d'exploitation.

Le conseil d'administration a approuvé, pour l'exercice 2011, des dépenses de 15,3 millions de dollars pour des immobilisations corporelles, ce qui comprend :

- 16 nouvelles foreuses;
- du matériel connexe;
- la planification, le remodelage et la relocalisation du siège social, afin de regrouper sous le même toit les bureaux administratifs, la majeure partie des activités de maintenance et Soudure Royale, la division fabrication.

Le marché des services de forage demeure fragmenté et la Société continuera de faire preuve de rigueur et de rechercher les opérations qui promettent d'être profitables pour ses actionnaires.

La Société estime avoir obtenu de bons résultats malgré une conjoncture du marché difficile et pense être bien positionnée pour la reprise.

## **INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Le présent rapport renvoie au BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements). Selon la direction, le BAIIA constitue une mesure supplémentaire utile aux fins de l'évaluation du rendement de l'exploitation compte non tenu du service de la dette, des dépenses en immobilisations et des impôts sur les bénéfices. Cependant, le BAIIA ne constitue pas une mesure reconnue du bénéfice conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») et ils n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR. Par conséquent, le BAIIA pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont avertis que le BAIIA ne doit pas être interprété comme un substitut du résultat net (qui est déterminé selon les PCGR), comme une indication du rendement de la Société ou comme une mesure de la liquidité et des flux de trésorerie. La méthode que la Société utilise pour calculer le BAIIA pourrait différer considérablement des méthodes utilisées par d'autres sociétés ouvertes et, par conséquent, elle pourrait ne pas être comparable aux mesures analogues utilisées par d'autres sociétés ouvertes.

## **CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le contrôle interne «). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour les trois mois se terminant le 30 septembre 2010, il n'y eu aucun changement significatif au contrôle interne et à l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société. En conséquence, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces pour la période couverte par ce rapport.